

24 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE LOI POUR PLUS DE MEDECINS EN ZONES RURALES !

Après plusieurs mois de travail et d'auditions, les députés membres du groupe de travail sur les déserts médicaux, créée par le socialiste Guillaume Garot, ont concrétisé leur engagement sur le sujet par le dépôt d'une proposition de loi transpartisane.

Cette loi est composée de 16 articles portant des propositions très concrètes pour encourager l'installation des médecins dans les zones désertées, réformer les études de médecine ou organiser l'exercice des soins.

Parmi elles, il est par exemple proposé de créer une autorisation d'installation des médecins et des chirurgiens dentistes, délivrée par l'ARS, qui serait automatique en zones sous dotées. Les députés proposent aussi qu'un préavis de six mois soit mis en place pour les médecins, les chirurgiens dentistes et les sage-femmes quittant leur lieu d'exercice afin de permettre aux autorités d'anticiper les déficits d'accès au soin. Cette proposition de loi porte également la création d'un guichet unique d'information et d'orientation à destination des médecins, sous l'égide de l'agence régionale de santé ainsi que la genèse d'un indicateur territorial de l'offre de soins. Par ailleurs, les députés souhaitent « donner la priorité aux besoins des territoires dans le conditionnement du nombre d'étudiants en deuxième et troisième années de premier cycle » tout en permettant un meilleur accès aux études de médecine aux jeunes issus des déserts médicaux puisque « l'égalité d'accès aux soins passe aussi par une égalité d'accès aux études médicales ». La proposition de loi entend également faire la lumière sur les conditions de travail et le statut des externes et des internes en médecine par la demande d'un rapport au gouvernement sur le sujet.

Elle veut par ailleurs rétablir l'obligation de permanence des soins, notamment parce que la « dégradation de l'accès aux soins en ville a des conséquences dramatiques sur l'hôpital et les urgences ». Parallèlement, elle vise à étoffer le nombre de médecins en facilitant l'exercice des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne (PADHUE).

Elle entend par ailleurs « supprimer la majoration des tarifs à l'encontre des patients non pourvus d'un médecin traitant ».

Signée par 150 parlementaires de sensibilités politiques diverses, elle pourrait être examinée sur une semaine de l'Assemblée consacrée aux propositions de loi parlementaires dont l'agenda est régi par la présidence de l'Assemblée nationale et le gouvernement.

« Aujourd'hui les mesures d'incitation à l'installation de médecins dans nos zones rurales ne sont pas suffisantes, le nombre de départ à la retraite, l'absence de médecins traitants comme de médecins spécialisés pèse sur la prise en charge des patients et le système hospitalier, déjà très fragilisé. Cette proposition de loi est un beau travail collectif qui permet de poser sur la table des solutions efficaces pour améliorer l'accès aux soins par l'augmentation du nombre de médecins. Elle propose aussi de mieux accompagner les praticiens, les nouveaux installés et de mieux organiser les études de médecine. Il était important d'agir dans les six premiers mois de notre mandat pour porter un sujet si urgent : tous nos concitoyens doivent pouvoir se soigner et bénéficier de prises en charge rapides. A l'heure où la prévention en santé est l'un des piliers du programme d'Emmanuel Macron, il serait bienvenu et cohérent que cette loi soit rapidement inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. » Iñaki Echaniz

Retrouvez la proposition de loi : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/116b0741_proposition-loi#



IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4^e circonscription
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



[inaki_echaniz](https://www.instagram.com/inaki_echaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.facebook.com/inaki.echaniz)



[@Inakiechaniz](https://twitter.com/Inakiechaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.youtube.com/channel/UC...)



inakiechaniz.fr

